

Conseil de Quartier le compte-rendu

Revaion

Réunion du mardi 11 juin 2019 – Local Porte-Joie



Raymond Meissner,
coprésident habitant



Catherine AURELE,
coprésidente élue



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Questions de police municipale

• **Abords maison de quartier Revaion et du terrain de boules** : les riverains se plaignent de nuisances aux abords de la maison de quartier. Le policier répond que les équipages sont très attentifs à cette problématique. Les passages ont en effet été renforcés. Le policier indique qu'il n'y a eu aucun appel de la part des riverains et informe les conseillers de quartier qu'une réunion aura lieu avec le Maire début juillet. Il précise que les équipages n'ont rien constaté d'anormal au cours des patrouilles. Les conseillers évoquent aussi des bancs qui pourraient susciter des regroupements. Le policier répond qu'il serait intéressant de solliciter le riverain direct pour envisager d'en retirer un ou deux pour prévenir des nuisances qui apparaissent sur ce terrain de pétanque à l'arrivée des beaux jours. Les conseillers évoquent aussi des véhicules ventouses rue Michelet. Le policier indique que les équipages vont faire un point de la situation en effectuant quelques repérages en vue de procéder aux enlèvements.

• **Résidence les Ormes** : les riverains se plaignent de nuisances et ont appelé la police municipale à plusieurs reprises. Le policier précise que même s'il s'agit d'une résidence privée les équipages ont eu une autorisation de passage et restent mobilisés sur cette problématique. Il insiste sur la nécessité d'appeler les équipages dès que les faits surviennent. Les riverains constatent en ce moment un retour au calme. Le policier

préconise que la régie fasse un rappel au bail pour les personnes qui portent atteinte à la tranquillité de la résidence.

• **Secteur des temps modernes** : les conseillers de quartier évoquent à nouveau les nuisances liées au stationnement anarchique aux abords du site Amazon. Le policier répond qu'une réunion a eu lieu avec le responsable de la sécurité du site qui cherche des solutions pérennes pour remédier à ces situations qui nuisent à l'image de l'enseigne. Le policier précise que les plages horaires ont été élargies et un travail est engagé sur la ventilation des véhicules.

• **Rue Michelet** : les conseillers évoquent des difficultés de stationnement anarchique lors des livraisons de paniers de l'AMAP à Revaion, entre 17h et 17h30. L'agent recommande de contacter la police en cas de difficultés liées au stationnement.

Les conseillers souhaiteraient qu'une communication soit faite dans le magazine Couleurs sur le respect des règles de circulation en termes de vitesse, stop, priorité à droite. Le policier indique qu'il s'agit d'appliquer le code de la route y compris en l'absence de panneaux. Il est nécessaire que les automobilistes reprennent l'habitude de respecter les priorités à droite dans le secteur de l'avenue Jean Jaurès.

Les conseillers évoquent un risque d'incendies à cause des barbecues faits par les personnes qui vivent vers les étangs Porte des Alpes. Le policier indique que ces personnes sont identifiées et que des contacts ont été pris avec elles. Il demande aux riverains de contacter la police dès que les faits surviennent.

• **Rue de Verdun** : des conseillers souhaitent avoir des informations sur l'intervention de la police suite aux aboiements continus d'un chien.

➤ Questions liées à l'environnement en présence de Sophie Vergnon, adjointe au maire déléguée à l'environnement et au développement durable

• **Retour sur le nettoyage de printemps : participation des habitants et «récolte» de l'année 2019**

Cette année, la Ville se félicite de la mobilisation des habitants qui ont été nombreux à s'engager, 656 habitants ont

participé le samedi et 245 en lien avec les groupes scolaires la semaine précédant la manifestation. De nombreuses écoles ont aussi réalisé des totems en lien avec le thème. En revanche, cette année les habitants ont ramassé plus de déchets que l'an dernier soit 4,14 tonnes en 2019 et 3,64 tonnes en 2018.

• **Rappel des consignes de tri et évolutions**
Sophie Vergnon évoque la loi de transition énergétique qui prévoit la généralisation à l'ensemble du territoire de l'extension des consignes de tri à la totalité des emballages en plastique d'ici 2022. Elle précise que le mieux est de tenter de réduire ses déchets à la source en utilisant des emballages autres que les sacs à usage unique par exemple.

Une conseillère de quartier demande où en est le dispositif marchés propres et si la Ville est en mesure de savoir combien de sacs à usage unique sont donnés sur les marchés de Saint-Priest car les rues sont jonchées de déchets et en particulier de sacs ces jours-là. La Ville indique qu'une réunion va avoir lieu prochainement avec les commerçants non sédentaires pour les sensibiliser aux bonnes pratiques. Des échanges ont lieu régulièrement entre la Métropole et la Ville sur cette problématique.

Une habitante indique que le bac de recyclage de sa résidence n'est pas bien dimensionné.

Des conseillers demandent aussi une nouvelle campagne de distribution de «stop pub» par exemple en lien avec le magazine Couleurs.

• **Action de la ville contre le moustique tigre**
Sophie Vergnon indique que la Ville souhaite avoir une approche globale et environnementale de la question. Un partenariat a été mis en place avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux pour réintroduire des oiseaux comme les hirondelles et les martinets afin de lutter contre le moustique tigre. Des refuges ont ainsi été installés pour ces oiseaux et les chauves-souris dans le parc du fort. Et des balades pédagogiques ont été organisées. La Ville mène aussi des actions de formation en lien avec les gardiens de cimetières.

• **Action de la ville contre l'ambrosie**
Un article est consacré à ce sujet en page 8 du magazine Couleurs du mois de juin. La Ville indique que le référent ambrosie est joignable au 04 81 92 21 22. En 2018, 433 signalements ont été recensés et la Ville est pilote sur cette thématique au sein de la Métropole. La plateforme en ligne ▼

est aussi opérationnelle www.signalement-ambroisie.fr

• Point sur le développement du compost

La Ville indique que cette pratique se développe, il y a aujourd'hui 27 composteurs collectifs dans la commune dont 14 dans les écoles. Le dernier a été inauguré le 21 mai dernier au groupe scolaire Edouard Herriot. Les conseillers de quartier souhaitent savoir quelle utilisation est faite du compost. Sophie Vergnon indique qu'il est utilisé ensuite par le centre technique municipal et les groupes scolaires. Une conseillère de quartier précise que les panneaux pourraient être plus explicites sur l'utilisation future du compost et que l'outil appelé trident vers le composteur de la maison de quartier Revaion aurait disparu.

• Informations sur les dispositifs liés à l'éducation canine

Sophie Vergnon évoque le dispositif proposé par la Métropole qui concerne principalement les primo accédants. Les conférences permettent d'aborder la question de la vie du chien en milieu urbain et ont suscité beaucoup d'intérêt.

Les conseillers de quartier demandent une meilleure communication sur la question des déjections canines dans les parcs et squares et précisent que cette problématique concerne particulièrement le square Brassens. Ils demandent une attention accrue dans ces espaces qui accueillent des enfants. La Ville rappelle que l'amende s'élève à 68 euros si le propriétaire du chien est pris en flagrant délit de laisser son chien croquer sur la voie publique. Les vétérinaires de la ville ont signé une convention et doivent aussi remettre une mallette avec plusieurs bons d'achats et recommandations pour l'animal.

➤ Points voirie

• Angle Verdun et Jaurès : absence de marquage au sol et de signalement de la zone 30, angle difficile à aborder en voiture

Le service espaces publics de la Ville précise que la zone 30 est bien matérialisée par la bande claire en pépites en amont du passage piéton. La technicienne de la Ville vérifiera sur place si le panneau est bien manquant. Les conseillers de quartier souhaiteraient un marquage plus net sur la chaussée pour que les personnes comprennent bien qu'il ne faut pas dépasser les 30 km/h.

• Angle Alouette et États-Unis

Les conseillers de quartier indiquent qu'il y a un problème de visibilité lié à la végétation.

La Ville précise que le service des espaces verts entretient plusieurs fois par an la végétation de cet îlot pour avoir un maximum de visibilité. Les conseillers de quartier demandent que la fréquence de passage soit augmentée.

• Panneau priorité à droite aux entrées de la ville

Le service espaces publics indique que très peu de rues sont en priorité à droite dans la ville et il n'est donc pas possible de l'afficher aux entrées de ville. De plus, en agglomération, la pose du panneau indiquant les priorités à droite n'est pas nécessaire.

Rue Aristide Briand/Diderot, vers Clartebaie : les conseillers indiquent que des quilles devraient être supprimées car elles ne servent plus à rien.

Carrefour avec la route d'Heyrieux et la rue Anatole France pour accéder au marché : les conseillers évoquent des blocs de rochers qui sont dangereux.

➤ Point dossiers en cours Triangle de Revaion

• Résidence intergénérationnelle et conciergerie solidaire

Une réunion a été organisée le 19 juin afin de permettre aux habitants de formuler des souhaits dans le cadre de la conciergerie solidaire qui sera intégrée à la résidence intergénérationnelle rue Odette Joyeux.

• Rappel du calendrier des projets et emplacement du collège, du groupe scolaire et de la salle omnisport

Concernant le collège, la Ville indique qu'une réunion sera organisée le mercredi 26 juin à 19h à l'espace Mosaïque. L'ouverture du collège est toujours prévue pour septembre 2020 avec un démarrage des travaux en septembre 2019.

• Étude de circulation chemin de Revaion

La Ville aurait souhaité que la requalification du chemin de Revaion soit abordée lors de la réunion publique sur le collège. Les travaux de cette voirie commenceront en juillet.

Les habitants recevront une information de la Métropole dans leur boîte à lettres. Les habitants souhaitent savoir s'il y aura des impacts sur la circulation. La Ville n'a pas encore d'éléments sur ce sujet aujourd'hui.

• Devenir de l'espace public/jardin sur le quartier

La Ville formule la même réponse que précédemment à savoir qu'il est nécessaire qu'un syndicat soit mis en place pour régler ces questions.

• Devenir du groupe de travail chemin des Carres

Le service espaces publics indique que cette opération pourrait être inscrite sur le budget 2020. Le conseil de quartier souhaite être associé au choix des végétaux qui seront implantés le long du chemin des Carres, mais aussi celui de mobilier urbain : corbeille de propreté, banc, méridienne notamment. Les conseillers de quartier sont dans l'attente d'avancées concrètes.

• Stationnement rue Annie Girardot

La Ville est propriétaire du terrain depuis un mois et les travaux auront lieu en 2020. Pour le reste des places sur chaussée, il s'agit d'être en conformité au permis d'aménager.

➤ Suite du projet de création d'une boîte à lire à Porte Joie

Une réflexion a été menée pour faire réaliser les boîtes à lire par les menuisiers de la Ville qui ont fabriqué notamment les totems du nettoyage de printemps ou la boîte à lettres du père Noël au marché de Noël. 5 boîtes à lire pourraient être réalisées dans un premier temps pour répondre à la demande des quartiers demandeurs. La place Porte Joie est la priorité numéro 1. L'installation pourrait avoir lieu en septembre avec une inauguration festive. Les associations accueillies au local porte joie seront invitées.

Un rendez-vous doit avoir lieu très prochainement pour choisir un emplacement sur la place qui tienne compte des contraintes techniques. Quelques conseillers de quartier ont choisi le coloris. Ils conseillent préconisent un emplacement ombragé avec des arbres voire un banc en espérant que cela ne suscite pas de nuisances.

➤ Informations mairie

• **Le Festival Music en ciel** s'est déroulé les 28, 29 et 30 juin et a accueilli de nombreux artistes comme Bénabar et Joyce Jonathan. Cette nouvelle édition a remporté un vif succès.

• **Le conseil de quartier du Village** et le centre social La Carnière ont organisé l'inauguration d'un parcours historique autour de 14 sites remarquables avec une balade urbaine le samedi 29 juin.

VILLE DE
SAINT-PRIEST ▶

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale

Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina

69800 Saint-Priest

**Le Conseil de quartier
« Revaion » c'est...**

26 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) : BERNASCONI C., BOURELLY D., CHTOUKI R., DAMET E., DELHAY G., ECCIDIO E., EYNARD C., EYNARD M., FARHANE S., GREFFIER A., GUBIAN W., GUERIN A., KURBAN R., LABRINSSI K., LAVAL C., LECERF P., LOMBARD N., MEISSNER R., PERRIOLAT J., PEY-RAVIER R., RATIER A., SCHERER G., VELLA A.-M., VIRET F., ZAMPIERI A., ZENINA M.

